



COMPTOIR LANGUEDOCIEN DE TRANSIT ET DE MANUTENTION

PORT LA NOUVELLE

Monsieur Le Préfet
Préfecture de l'Aude
52, Rue Jean Bringer – CS20001
11838 CARCASSONNE CEDEX 9

Port La Nouvelle, le 14/05/2018

Objet : Autorisation ICPE – Rubrique 2714 : Transit de broyat de pneumatiques et de DSB

Monsieur le Préfet,

Le Comptoir Languedocien de Transit et de Manutention (CLTM) a déposé dans vos services, le 18 Décembre 2017, un dossier de demande d'autorisation environnementale pour le transit de broyat de pneumatiques et de DSB au sein de la zone portuaire de Port-la-Nouvelle.

Vous avez fait procéder à la phase d'examen et de consultation de différents services. Les observations et demandes de compléments adressés par ces services et communiqués courant Février 2018 ont toutes été prises en considération. A ce titre, tel que demandé au sein de votre courrier, un mémoire en réponse dit de « recevabilité », a été rédigé. Ce mémoire présente les réponses apportées ainsi que les chapitres du dossier initial amendés en conséquence. Cette deuxième version qui vous est déposée comporte toutes ces modifications intégrées dans les parties concernées du dossier.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses.

M. Jérôme STRAUSS
Directeur Général de CLTM

P.J. : Dossier de demande d'autorisation environnementale – V1



CONSIGNATION – TRANSIT – MANUTENTION

222 Avenue de la Mer – BP3 – 11210 PORT LA NOUVELLE – Tél : 04 68 48 01 02 – Fax : 04 68 48 49 96 – Email : contact.cltm.pln@groupehm.fr
SAS au capital de 400 000€ - RC NARBONNE 87 B 206 – Agrément en douane N° 4384 – SIRET : 343 026 522 00015 – NIF : FR 79 343 026 522